



HAL
open science

Évaluation des profils des candidats au professorat des écoles et facteurs de réussite aux tests d'entrée à l'IUFM

Christophe Michaut, Vincent Lang

► **To cite this version:**

Christophe Michaut, Vincent Lang. Évaluation des profils des candidats au professorat des écoles et facteurs de réussite aux tests d'entrée à l'IUFM. Évaluation des profils des candidats au professorat des écoles et facteurs de réussite aux tests d'entrée à l'IUFM, Sep 2005, Reims, France. pp.1-11. halshs-00174316

HAL Id: halshs-00174316

<https://shs.hal.science/halshs-00174316>

Submitted on 23 Sep 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Évaluation des profils des candidats au professorat des écoles et facteurs de réussite aux tests d'entrée à l'IUFM

*Lang Vincent et Michaut Christophe, Maîtres de conférences,
Centre de recherche en éducation de Nantes, Université de Nantes, France
vincent.lang@univ-nantes.fr ; christophe.michaut@univ-nantes.fr*

Résumé : L'étude présentée s'inscrit dans une recherche qui vise à cerner le cheminement des candidats qui s'inscrivent aux épreuves d'admission en IUFM jusqu'aux résultats au concours de recrutement de professeur des écoles. La communication présentera les profils des candidats aux tests d'admission à l'IUFM et leurs résultats aux épreuves. Cette enquête réalisée par questionnaire, auquel ont répondu 1266 candidats, aborde de nombreuses dimensions telles que la préparation des épreuves, la scolarité antérieure, les expériences professionnelles ou bénévoles, les projets et les représentations du métier. Les premiers résultats révèlent la forte hétérogénéité des candidatures. Une typologie révèle une catégorie dominante caractérisée par des étudiants de sciences humaines ayant de longue date le projet de devenir professeur des écoles ; pour se faire, ils saisissent toutes les occasions de réaliser leur projet (préparation intense des tests, expériences professionnelles ou bénévoles multiples dans le champ éducatif, « capital social », etc.). Une deuxième catégorie est constituée d'étudiants se destinant à l'enseignement en général mais pas nécessairement au professorat des écoles ; on trouve ici la figure attendue des candidats à certains CAPES (Lettres modernes, Langues, Sciences, STAPS, etc.). La dernière catégorie regroupe les candidats en reconversion professionnelle, les actifs et des personnes au foyer. Dans le cadre de la communication, on privilégiera les facteurs de réussite aux tests d'entrée. Il apparaît que l'admission à l'IUFM dépend pour une grande part de la scolarité antérieure des candidats et que la sélection s'opère essentiellement sur leur niveau en mathématiques.

Mots-clés : Professeur des écoles ; recrutement ; IUFM ; réussite

La recherche présentée vise à cerner le cheminement des candidats à l'admission en IUFM jusqu'aux résultats au concours de recrutement de professeur des écoles. Il contribue ainsi à poser la question de l'égalité des chances d'accès au professorat des écoles. Autrement dit, le recrutement est-il socialement et scolairement « neutre » ou s'effectue-t-il de telle sorte que certains candidats obtiendraient de par leurs caractéristiques des chances supplémentaire d'y accéder. Les études et recherches touchant la formation initiale des professeurs des écoles se sont multipliées depuis une décennie ; elles mettent en perspective la formation et les évolutions du métier liées aux transformations actuelles de la scolarisation, analysent les modèles de professionnalités dont sont porteurs stagiaires ou formateurs, s'intéressent au développement de compétences professionnelles et de dispositifs professionnalisant, ou à la construction des identités (e.g. Lang, 1999). Beaucoup plus rares sont les travaux publiés concernant les recrutements des étudiants ou des professeurs des écoles stagiaires dans les IUFM : les études institutionnelles publiées s'appuient sur des évaluations globales des formations et, au vu de diagnostics concernant la « qualité » des enseignants, présentent des préconisations de principe ; elles s'interrogent également sur le vivier de recrutement et sur l'attractivité du métier (e.g. Comité national d'évaluation, 2001) ; d'autres études et recherches concernent l'évolution des flux d'étudiants et de stagiaires ; enfin des enquêtes

nationales (*e.g.* Périer, 2001) ou locales (*e.g.* Schenberg, 2001) présentent les caractéristiques sociodémographiques des stagiaires du premier degré pour les mettre en relation avec les attentes et difficultés de l'entrée dans le métier. La question du recrutement en première année d'IUFM n'est donc pas étudiée en tant que telle. Or le renouvellement important de toute une génération d'enseignants mérite que l'on examine au plus près les conditions de ces recrutements. En effet les statistiques de la DEP révèlent des écarts non négligeables de réussite aux concours de recrutement de professeurs des écoles selon le type de préparation. Dès lors, l'enjeu devient, pour la majeure partie des étudiants souhaitant devenir professeur des écoles, l'accès à un IUFM. Or, le nombre de place étant limité, les IUFM procèdent à des recrutements qu'il convient d'interroger dans la mesure où ceux-ci seront lourds de conséquences tant sur le plan des conditions de formation des étudiants que sur les caractéristiques des futurs enseignants. Cette recherche s'inscrit plus largement dans les travaux sur l'évaluation de l'enseignement supérieur ou des acquis des étudiants (*e.g.* Romainville, 2000 et Michaut, 2004) qui restent à un niveau faible en France et se sont pour l'essentiel focalisées sur le système universitaire. Assez peu de travaux (*e.g.* Galodé et Michaut, 2003) se sont interrogés sur les autres structures de l'enseignement supérieur, telles que les IUFM.

Après avoir présenté la méthodologie et le corpus de données, une première partie sera consacrée aux caractéristiques des candidats. Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques, leur scolarité antérieure ? Comment se préparent-ils aux tests d'entrée à l'IUFM ? Pour quelles raisons ont-ils choisi le professorat des écoles et quelles représentations se font-ils du métier ? Une seconde partie présentera les facteurs de réussite aux trois épreuves que constituent les tests (français, mathématiques, « culture professionnelle »).

Méthodologie et corpus de données

La recherche porte sur une cohorte de candidats au professorat des écoles qui sera suivie depuis leur inscription aux tests d'entrée à l'IUFM jusqu'à leur recrutement par concours comme professeurs des écoles stagiaires (PE2). Une première enquête a été réalisée un mois avant la passation des tests d'entrée en première année de Professeur des écoles (PE1) dans un IUFM de province et de taille moyenne. Parmi les 3240 candidats inscrits, 1266 ont répondu à un questionnaire (soit 40%) qui a été diffusé par un moyen encore peu usité : les candidats ont reçu un courrier électronique les invitant à répondre au questionnaire (86 questions) sur un serveur WEB.

L'hétérogénéité des candidatures

Les caractéristiques sociodémographiques : de jeunes étudiant(e)s et des étudiants en (ré) insertion professionnelle

71% des candidats sont étudiants, 14,1% ont une activité professionnelle (sans être en même temps étudiant), 11,5% sont au chômage et 3,4% sont dans une autre situation (au foyer, congé de formation, etc.). En réalité, les étudiants à « temps plein » sont relativement peu nombreux. En effet, seuls 36% sont dans cette situation. Certes, les activités professionnelles des étudiants sont le plus souvent occasionnelles et seuls 15% travaillent au moins à mi-temps. Evidemment, le statut des candidats varie selon leur âge. En moyenne, les candidats ont 24 ans et demi. Les étudiants ont 22 ans et demi, les actifs professionnels ont un peu plus de 27 ans et les autres candidats près de 31 ans. On peut globalement considérer trois catégories de candidats selon leurs caractéristiques sociodémographiques. La principale est

constituée des étudiants en cours de formation, le plus souvent inscrits en Licence. La deuxième catégorie correspond aux étudiants en fin de cursus universitaire ou en phase d'insertion professionnelle. Enfin, la troisième catégorie est composée des candidats en reconversion professionnelle. C'est dans cette catégorie que figurent notamment les mères de trois enfants dispensées du titre de la Licence pour postuler au concours. Très féminisée – 84,5 % des candidats sont des filles –, l'échantillon est majoritairement constitué d'enfant dont le père est cadre supérieur ou moyen (47,1%), dans une proportion moindre cependant que l'ensemble des professeurs des écoles recrutés par le seul concours externe (61% ; Périer, 2001) ; pour expliquer ce fort décalage, différentes hypothèses pourront être envisagées : un effet du concours de recrutement des professeurs qui constituerait un filtre renforçant de fait le poids de cette population, un recrutement régional plus ouvert, une évolution inattendue de la composition sociale du groupe professionnelle, etc. Si l'on compare la composition de notre échantillon à la population étudiante de niveau second cycle, on observe une moindre représentation des professions libérales, cadres supérieurs et profession intermédiaires dans notre échantillon (47,1% contre 54,7%, *Repères et références statistiques*, 2004), ce qui s'explique en grande partie par la surreprésentation, parmi les candidats à l'entrée à l'IUFM, des étudiants en Lettres, Sciences sociales et humaines, filières dans lesquelles ces catégories socioprofessionnelles sont moins représentées. A noter également que 14,6% ont au moins un de leurs parents enseignants, chiffre inférieur au taux de 20% des professeurs des écoles de moins de 32 ans (Esquieu, 2005). Néanmoins, parmi ceux qui seront finalement admis en PE1, la proportion atteint 17,7%.

La scolarité antérieure

Près de la moitié des candidats possèdent au maximum un diplôme de niveau Bac+2 et prépare en parallèle une Licence. 36% des candidats possèdent déjà une Licence et 15% ont un niveau supérieur. Les deux catégories extrêmes recourent la typologie proposée précédemment. En effet, on trouve plus fréquemment des diplômés Bac+5 et plus parmi les étudiants en phase d'insertion professionnelle dont on peut faire l'hypothèse que face aux difficultés conjoncturelles d'accès à l'emploi, ils réorientent leur projet vers des formations de niveau inférieur. A l'autre extrémité se trouvent les candidats possédant un diplôme supérieur technique ou professionnel de niveau bac+2. Parmi ceux-ci, il convient de distinguer ceux qui « rattachent » les études universitaires – et qui ont finalement un profil assez proche des titulaires d'un DEUG – de ceux qui sont installés dans la vie active depuis plusieurs années. Malgré un âge plus avancés, ces derniers sont plus fréquemment touchés par le chômage que ne le sont les plus diplômés. Les candidats proviennent de toutes les disciplines universitaires (hormis la Médecine et la Pharmacie). Les disciplines de Sciences humaines et sociales sont les plus représentées (en particulier les sciences de l'éducation), regroupant près de 40% des candidats, alors que ces filières ne totalisent qu'environ 20% des étudiants de second cycle. Les étudiants de Lettres ou de Langues constituent le deuxième « vivier » des candidats (environ 21%, chiffre proche des 19% d'étudiants de second cycle inscrits dans ces filières). Enfin, la troisième catégorie minoritaire comporte les étudiants de Sciences de la vie ou de la matière. On remarque le très faible poids des filières AES, Droit économie dont sont issus un peu plus de 8% des candidats alors qu'elles totalisent plus de 29% des étudiants inscrits en second cycle (*Repères et références statistiques*, 2004). Cette distribution des candidats, si elle est relativement proche des admis au CRPE (Paola, 2005), est éloignée de celle de la population des professeurs des écoles en poste recrutés par concours externe (Périer, 2001) : on observe en effet parmi les candidats à l'entrée à l'IUFM de notre échantillon une surreprésentation des sciences humaines et sociales (40% contre 19%) et à l'inverse une sous représentation tant des Lettres et Langues (21% contre 28%) que des Sciences de la nature et

de la vie, de la matière, des sciences et technologies (12% contre 37% dans la population des professeurs des écoles). Cette forte hétérogénéité des candidats se retrouve dans la série du bac possédée par les candidats. 32% ont un bac scientifique, 30,6% un bac économique et social, 28,8% un bac littéraire et 7,6% un autre type de bac ou son équivalent. Evidemment, la représentation des candidats selon la série du bac varie selon les disciplines universitaires.

La préparation des tests

En moyenne, les candidats ont consacré 4h25 par semaine à la préparation des tests. Ce temps de préparation est très variable – l'écart type est de 5,9 – en raison notamment du temps objectif de préparation. Ainsi, ceux qui ne possèdent pas le niveau de diplôme requis pour être accepté à l'IUFM concentrent leurs efforts sur la préparation du diplôme, le plus souvent une Licence. A l'inverse, les étudiants qui possèdent déjà une Licence ou ceux qui sont actuellement au chômage se préparent aux tests de manière plus intensive. Par ailleurs, on constate une moindre préparation des étudiants « scientifiques » et de ceux qui en parallèle s'inscrivent au CAPES ou à l'agrégation. A l'inverse, les étudiants possédant un bac technologique et/ou inscrits dans les filières de sciences humaines s'y préparent davantage, tout comme ceux qui ont multiplié les inscriptions dans d'autres IUFM. 36% ont suivi une préparation aux tests, généralement dans le cadre de leur formation universitaire ou par le CNED. Ils préfèrent plutôt préparer seul les tests ou avec l'aide d'amis ou d'étudiants. Seuls une minorité (10,6%) de candidats sont accompagnés par des enseignants du primaire ou du secondaire. Ils utilisent principalement comme support, les annales de préparation aux concours de CRPE et consultent les textes officiels. Ils ne sont par contre qu'environ un tiers à utiliser des manuels scolaires ou des ouvrages généraux sur l'éducation. En définitive, il apparaît que la préparation des tests varie selon le statut des étudiants, leur niveau et le type d'études suivies et enfin selon leur projet professionnel. Les étudiants les plus investis cherchent à compenser, par un temps de préparation plus important, leurs difficultés scolaires et ce d'autant plus que leurs chances d'insertion sont moindres. A l'inverse, les étudiants pour qui le projet est moins rétrograde ou prioritaire en termes d'insertion professionnelle consacrent moins de temps à se préparer sachant par ailleurs qu'ils ont de par leur niveau en mathématiques des chances plus importantes de réussir les tests (*cf. infra*).

Le choix du professorat des écoles

Les trois principales raisons (parmi une liste de 10 items) évoquées par les candidats concernant le choix du professorat des écoles sont par ordre décroissant : le désir d'enseigner, le désir de s'occuper des enfants et la considération pour ce métier ; les deux premières motivations obtiennent les mêmes rangs dans l'enquête de Périer auprès des professeurs des écoles alors que la « considération pour ce métier » est classée loin derrière pour cette population. Les conditions du travail (salaire, temps disponible pour les loisirs et la famille, sécurité de l'emploi) ou le marché de l'emploi actuel (difficulté des autres concours enseignants, absence de débouchés professionnels) sont peu évoqués comme principales raisons. La très grande majorité souligne leur souhait profond de travailler dans le secteur éducatif et ne voudrait pas exercer un autre métier que celui de professeur des écoles, métier qu'ils préfèrent à celui d'enseignant du secondaire pour sa polyvalence ; remarquons que cet intérêt pour la multiplicité des disciplines enseignées est également fortement revendiqué par les professeurs des écoles recrutés par concours interne, beaucoup moins par les professeurs des écoles plus âgés issus du corps des instituteurs (Périer 2001) : c'est sans doute une autre manière d'être au métier qui se dessine là dans les plus jeunes générations. Les candidats ont une image extrêmement positive du professorat des écoles qu'ils considèrent comme l'un des

plus beaux métiers qui permet de préparer l'avenir de la société. Cette haute opinion du métier et de la considération qui lui serait accordée, nettement plus élevées que dans la population des enseignants du premier degré en poste, tient sans doute au fait que le questionnaire ait été administré quelques jours avant le passage des épreuves d'admission à l'IUFM mais montre également que les candidats n'entrent pas à reculons dans cet espace professionnel. Ils considèrent que ce choix n'est pas un hasard ou la conséquence d'un marché du travail moribond. Il a été mûrement réfléchi par une grande majorité des candidats qui avaient ce projet bien avant d'accéder à l'enseignement supérieur et un quart depuis l'école primaire, tout comme les professeurs des écoles exerçant actuellement. Il résulte notamment de l'image forte qu'ils ont conservée de leurs propres enseignants ou des membres leurs familles et amis exerçant ce métier. Pour conforter ce projet et accroître leur chance d'accéder au métier, ils sont plus de 40% à avoir suivi au cours de leurs études universitaires des modules de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement¹. S'ils ont pratiquement tous une expérience dans la garde d'enfants, ils sont plus inexpérimentés dans la gestion des groupes d'enfants (surveillants, animateurs) et seuls 32% ont enseigné, généralement dans le cadre d'un soutien scolaire individualisé. Comment se représentent-ils le professorat des écoles ? Tout d'abord, ils n'ont pas totalement abandonné les substantifs usuellement attribués aux enseignants du primaire ; parmi leurs qualificatifs préférés, l'on trouve par ordre décroissant : instuteur(trice) (36,4%), professeur des écoles (32,7%), maître(sse) d'école (15,6%), enseignant (15,3%). De même, les verbes « transmettre, enseigner, socialiser, instruire » sont plus fréquemment évoqués que les verbes « intégrer, former, animer, éduquer ». Enfin, les valeurs professionnelles qu'ils souhaiteraient personnellement privilégier dans l'exercice du métier de professeur des écoles sont fortement centrées sur l'enfant (respect, attention et sollicitude) qu'ils souhaitent davantage traiter à « égalité » que différencier selon les besoins scolaires des uns et des autres. Ils sont assez partagés sur leur niveau d'enseignement préféré. Un tiers n'a pas de préférence, 20% souhaiteraient enseigner en maternelle, les autres dans un des niveaux de l'enseignement élémentaire. Par contre, certains montrent des réticences à enseigner dans certains types d'école. S'ils n'ont aucune crainte à se voir affecter un poste dans une zone rurale ou de centre ville, 52% ne voudraient pas travailler dans une école privée et 40% en Zone d'éducation prioritaire. Si cette « crainte » est évoquée par une partie des candidats tout comme les problèmes sociaux de certains élèves, elle est mineure par rapport aux difficultés pédagogiques auxquelles ils s'attendent : manque d'intérêt des élèves, faire face à l'échec scolaire et aux problèmes de discipline dans la classe. Ceci dit, ce n'est pas tant ses difficultés qu'ils souhaiteraient résoudre que le souhait de voir s'ouvrir l'école sur le monde extérieur, en favorisant les relations avec les parents, le partenariat avec d'autres intervenants, le soutien scolaire. Pour ce qui est des programmes scolaires, ils souhaiteraient principalement développer les matières principales (littérature et langues françaises, mathématiques) alors que les sciences expérimentales et technologiques, l'informatique ou l'EPS sont privilégiés par moins de 20% des candidats.

Analyse des résultats aux tests d'entrée en 1^{ère} année de professeur des écoles

Les résultats aux épreuves

Les tests sont composés de 3 épreuves : mathématiques, français et culture professionnelle. Les épreuves de français et de mathématiques « prennent appui sur les programmes de seconde et de troisième » (formulation donnée sur le site Internet de l'IUFM de l'enquête).

¹ Sachant que ces modules ne font pas systématiquement partie de l'offre de formation.

L'épreuve de culture professionnelle évalue les connaissances des candidats sur le métier de professeur des écoles, sur les programmes scolaires, sur les contenus des disciplines enseignées au primaire (EPS, sciences de la vie et de la terre, histoire, etc.) autres que le français et les mathématiques. Cette épreuve ne comporte pas de questions se rapportant au fonctionnement général du système éducatif et très peu aux sciences de l'éducation. Le format des épreuves est celui d'un questionnaire à choix multiples. D'une durée totale d'une heure trente, chaque épreuve comporte vingt questions. Le coefficient de chacune des épreuves (français, mathématiques, culture professionnelle) est égal. Pour chaque question, **trois points** sont attribués en cas de réponse exacte, **zéro point** en cas d'absence de réponse, **un point négatif** en cas de réponse inexacte.

Tableau 1 : résultats aux tests des candidats présents à l'épreuve

	Population (N=2491)			Echantillon (N=1108)		
	Moyenne (sur 20)	Ecart type	Coefficient de variation	Moyenne (sur 20)	Ecart type	Coefficient de variation
Français	3,95	3,03	0,77	3,98	2,96	0,74
Mathématiques	6,12	4,34	0,71	6,65	4,37	0,66
Culture professionnelle	6,90	3,01	0,44	7,09	2,95	0,42
Ensemble	5,65	2,43	0,43	5,90	2,43	0,41

Les candidats présents aux tests ont obtenu des résultats en moyenne plus faible en français qu'en mathématiques ou qu'en culture professionnelle. Au-delà de cette tendance générale, la dispersion des résultats donne des indications intéressantes : le coefficient de variation, qui rapporte l'écart type à la moyenne, est plus faible dans l'épreuve de culture professionnelle que dans les deux autres épreuves. Ce qui signifie que les résultats des deux épreuves « disciplinaires » sont plus hétérogènes que ceux de l'épreuve de culture professionnelle. Les résultats de l'échantillon sont en moyenne légèrement supérieurs à ceux de la population, en particulier en mathématiques. Ceci tient notamment à une très légère surreprésentation dans l'échantillon des candidats préparant ou possédant une Licence « Scientifique » (Sciences de la matière, Sciences de la vie), candidat qui réussissent mieux en moyenne les tests (nous y reviendrons). Mais plus fondamentalement, il semblerait que les candidats ayant répondu au questionnaire se distinguent des autres candidats par une plus forte implication dans la préparation des tests. En atteste notamment la proportion plus importante de candidats issus de l'échantillon présents le jour de l'épreuve (87,5% versus 71,1%).

Tableau 2 : corrélation des scores des trois épreuves (population présente aux tests)

N=2491	Français	Mathématiques	Culture professionnelle
Français	1	0,206(***)	0,283(***)
Mathématiques	0,206(***)	1	0,207(***)
Culture professionnelle	0,283(***)	0,207(***)	1

*** La corrélation est significative au niveau 0.0001 (bilatéral).

Les trois épreuves sont significativement corrélées même si ces corrélations ne sont pas très fortes (inférieur à 30%). Au total, 21,2% des candidats inscrits – 27,3% des présents – sont autorisés à suivre l'année prochaine la formation en IUFM. Le dernier candidat admis sur liste principale a obtenu une moyenne de 6/20. Il faut préciser que 12,4% des inscrits – 16% des présents – sont inscrits sur liste complémentaire en cas de désistement des candidats retenus.

Les déterminants de la réussite aux tests

A l'instar des recherches sur la réussite universitaire (Michaut, 2004), on peut faire l'hypothèse que la réussite aux tests d'entrée dépend des caractéristiques sociodémographiques des candidats, de leur scolarité antérieure et de leur investissement dans la préparation de cet examen particulier. Une dernière dimension, non sans lien avec les précédentes, porte sur le rapport au métier de manière à tester en outre l'effet des représentations professionnelles sur la réussite au test. L'influence des différentes variables sur les scores dans les trois épreuves qui ont été standardisés (moyenne=100 et écart type =15) et l'admission à l'IUFM sera évaluée « toutes choses égales par ailleurs » grâce à des modèles de régression (cf. annexe).

L'influence des caractéristiques sociodémographiques : avantage aux garçons

L'âge des étudiants n'est pas associé à une meilleure réussite. De même, l'origine sociale si elle s'avère avoir un impact « brut » sur le score final au travers la profession exercée par les parents, l'amélioration du score moyen n'est pas suffisante pour au final distinguer les admis des refusés selon ce critère (cf. modèle en annexe). Si les enfants de cadre, en particulier ceux dont les parents sont enseignants, réussissent significativement mieux les tests, c'est parce que leur scolarité a été meilleure (davantage bacheliers scientifique avec une mention au bac, meilleurs résultats au bac de français). Autant d'indicateurs qui s'avèreront fondamentaux pour réussir à être admis à l'IUFM. Tout comme le niveau d'études des parents, la profession ne permet pas en elle-même d'améliorer significativement les chances de réussite. Le résultat le plus surprenant concerne la meilleure réussite des garçons alors que l'inverse s'impose dans les recherches sur la réussite universitaire (e.g., Gruel et Thiphaine, 2004). Cette meilleure réussite s'explique en partie par une surreprésentation des garçons dans les filières scientifiques, filières qui nous le verrons réussissent mieux les tests. De plus, ils n'améliorent leurs résultats qu'en mathématiques et qu'en culture professionnelle. Cette dernière épreuve comporte un certain nombre de questions portant sur les sciences expérimentales. Il n'en demeure pas moins qu'ils ont une probabilité deux fois plus importante d'être admis. On peut émettre l'hypothèse d'une auto-sélection plus importante des garçons qui s'orientent vers un métier « féminin ». Le statut social et les conditions de vie ont un impact mineur sur la réussite aux épreuves. Par rapport aux étudiants n'exerçant pas d'activité salariée régulière, les chômeurs ou les personnes sans activité professionnelle n'obtiennent pas de résultat significativement différent à l'instar des candidats ayant une activité professionnelle au moins à mi-temps. Mais, au total, les résultats dépendent peu des caractéristiques sociodémographiques. Celles-ci n'expliquent que 2.3% de la variance supplémentaire du score moyen aux épreuves.

La scolarité antérieure : une scolarité secondaire déterminante

Par rapport aux caractéristiques sociodémographiques, la scolarité antérieure apparaît déterminante dans la réussite aux tests, en particulier pour l'épreuve de mathématiques. Ainsi, les bacheliers scientifiques réussissent globalement mieux et ont une probabilité plus forte d'être admis à l'IUFM que les autres bacheliers en raison de meilleurs résultats en mathématiques. Les bacheliers littéraires obtiennent les meilleurs scores en français tandis que les bacheliers économique et social occupent la troisième position dans la hiérarchie des baccalauréats. Enfin, les autres bacheliers (essentiellement des bacheliers technologiques) et ceux qui possèdent une équivalence du bac ont des résultats significativement inférieurs aux autres bacs et ceci dans les trois épreuves. L'importance du niveau scolaire en mathématiques

pour réussir les tests est confirmée par la moyenne qu’avaient les candidats en classe de seconde alors que le niveau en français attesté par la moyenne au bac de français n’est pas significativement associé aux scores, y compris dans l’épreuve de français ! Plus fondamentalement, c’est le niveau scolaire atteint à l’issue de la scolarité secondaire mesuré par la mention obtenue au bac qui distingue les candidats. On observe ainsi la hiérarchie des résultats aux épreuves corrélée à la moyenne du bac. Par exemple, 68% des candidats possédant un bac S avec mention sont admis contre 9,8% des candidats ayant obtenu un bac technologique ou professionnel sans mention. Par ailleurs, un parcours scolaire sans embûche augure de meilleurs résultats aux tests.

Tableau 3 : proportion d’admis sur liste principale et de refusés selon la série et la mention du baccalauréat

% dans série du bac		Séries du bac				Total
		ES	L	S	Autres	
Mention au bac	Refusé	71,4%	62,1%	32,0%	80,6%	57,3%
	Admis	28,6%	37,9%	68,0%	19,4%	42,7%
Pas de mention au bac	Refusé	80,6%	80,7%	53,0%	90,2%	72,7%
	Admis	19,4%	19,3%	47,0%	9,8%	27,3%
Ensemble	Refusé	78,2%	75,4%	47,1%	86,6%	68,3%
	Admis	21,8%	24,6%	52,9%	13,4%	31,7%

Source : échantillon

Le plus haut niveau d’étude atteint exerce également une influence sur les résultats aux tests. Les candidats possédant un diplôme de niveau bac+4 ou plus obtiennent de meilleurs résultats que ceux de bac+3, eux-mêmes étant en meilleure position que les bac+2 surtout s’ils n’ont jamais redoublé dans l’enseignement supérieur. Le contexte des études suivies dans l’enseignement supérieur apparaît moins fondamental. Un modèle dans lequel figure concomitamment la série du bac et la discipline de Licence révèle la prégnance de la première variable sur la seconde². En effet, le pourcentage de variance expliquée du score total augmente de 5% avec la série du bac contre 2,3% pour la discipline de Licence. Autrement dit, il importe moins d’avoir telle ou telle Licence que de posséder un baccalauréat scientifique. Certes, les candidats possédant ou préparant une Licence en Sciences de la vie ou en sciences de la matière obtiennent de meilleurs résultats mais ils ne se distinguent pas toutes choses égales par ailleurs des bacheliers scientifiques inscrits dans d’autres disciplines (hormis en STAPS et en Géographie). Cela étant, les étudiants de certaines filières peuvent tirer un bénéfice de leurs études spécifiques. Ainsi, les étudiants de Lettres, à l’épreuve de français, obtiennent des scores significativement supérieurs aux étudiants de STAPS, des filières juridiques et économiques ou que les étudiants de Psychologie. Toutefois, ces derniers compensent ce résultat par de meilleurs scores en mathématiques. Dans l’épreuve de culture professionnelle, ce sont les étudiants d’Histoire et de Sciences de l’éducation qui se distinguent des autres filières. On peut rapprocher les meilleurs scores de ces étudiants avec la nature des questions posées pour cette épreuve. Par exemple, la question « Qui est l’auteur du livre *Emile ou de l’éducation* ? » doit *a priori* favoriser les étudiants de Sciences de l’éducation. De même, les étudiants d’Histoire devraient rencontrer peu de difficultés à répondre à une question se rapportant à l’ordre de succession des dynasties royales. Les

² Les observations des candidats ayant suivi un parcours dans l’enseignement supérieur en Sciences de la vie ou de la matière ont été exclues dans la mesure où pratiquement tous les candidats possèdent un baccalauréat scientifique.

étudiants des filières scientifiques ne sont pas pour autant défavorisés par l'épreuve de culture professionnelle qui comporte des questions relevant de la Physique, de la Biologie ou de la Géologie. Enfin, l'université fréquentée a peu de conséquences sur les résultats aux tests, bien moins en tout cas que l'impact qu'elle peut avoir sur la réussite universitaire (Michaut, 2002).

La préparation des tests : le « bachotage » bénéfique

Le temps de préparation des tests n'est pas significativement associé à de meilleurs résultats aux tests, sauf en mathématiques ; épreuve pour laquelle les candidats qui s'investissent fortement (plus de 10 heures par semaine) obtiennent des scores plus élevés. Mais au delà du temps, ce sont les modalités de préparation qui s'avèrent déterminante dans l'amélioration des résultats. Ainsi, utiliser des annales – ce que font 90% des candidats – pour les épreuves de français et de mathématiques, consulter les textes officiels pour l'épreuve de culture professionnelle sont plus efficaces que d'utiliser des manuels scolaires, des ouvrages généraux sur l'éducation ou Internet. De même, avoir suivi un dispositif spécifique de préparation des tests ou du CRPE offre des chances supplémentaires de réussite. En définitive, tout laisse à penser que le « bachotage » des épreuves, en particulier les mathématiques, est associé à une probabilité plus grande d'entrer dans un IUFM. En atteste par exemple, le faible impact des modules de pré-professionnalisation aux métiers de l'enseignement ou les expériences professionnelles (enseignement, secteur éducatif ou périscolaire). Seul un stage dans une école a des conséquences positives sur les chances d'inscription dans un IUFM mais l'effet du stage semble davantage révéler un engagement et un investissement forts dans le métier que la résultante d'un supplément de compétences contribuant à la réussite des épreuves.

Les représentations du métier: avantage aux « enseignants »

Toutes choses égales par ailleurs, les candidats qui ont choisi ce métier durant leurs études supérieures ou à la fin de celles-ci obtiennent de meilleurs résultats en français et en culture professionnelle. Il faut préciser qu'en moyenne ces étudiants sont plus âgés que ceux qui ont ce projet de longue date. On peut penser qu'il s'agit d'étudiants moins scolaires, ayant accumulé du « capital culturel », mieux organisés, plus stratèges. Plus fondamentalement, ceux qui qualifient le métier par le substantif « enseignant » obtiennent des résultats supérieurs à ceux qui utilisent des autres appellations, notamment celle de « professeur des écoles ». De même, ceux qui souhaiteraient enseigner au cours moyen réussissent mieux les épreuves, en particulier celles de français. Au total, les candidats privilégiant les apprentissages fondamentaux plutôt que l'aspect éducatif du métier ont de plus grandes chances d'intégrer l'IUFM.

Conclusion

Cette enquête se poursuivra lorsque les résultats au concours externe 2006 de professeur des écoles seront connus, il sera possible de comparer les profils et les attentes des étudiants candidats à l'admission à l'IUFM, les admis en première année (PE1) et les professeurs des écoles stagiaires. Les premiers résultats présentés ici permettent trois séries de remarques conclusives. Un premier constat montre l'hétérogénéité des candidats à l'admission en IUFM : hétérogénéité d'origine sociale, de trajectoires scolaires, renforcée par la concurrence entre filières universitaires qu'atteste le développement au sein des universités de dispositifs de préparation à l'entrée à l'IUFM. Cette hétérogénéité est cependant tempérée dès la

première année par les modalités des épreuves de recrutement, qui favorisent les bacheliers scientifiques et les étudiants des filières des disciplines d'enseignement, limitant ainsi la forte pression des étudiants diplômés en sciences sociales et humaines. On peut se demander dès lors si les profils des étudiants recrutés en PE1 correspondent aux exigences de réussite au CRPE afin de maximiser les taux de réussite des étudiants de l'IUFM ou s'ils anticipent les attentes de l'institution quant aux professionnels de l'enseignement du premier degré qu'elle doit former ? C'est une façon de reposer les questions de la nature du concours de recrutement et de la fonction de la première année d'IUFM. En second lieu les caractéristiques sociodémographiques des candidats confirment les dynamiques de transformation du corps des enseignants du premier degré observées ces dernières années (e.g. Geay, 1999), concernant non seulement la composition sociale du groupe professionnelle, mais également les changements dans les manières d'être au métier, la diversification du rapport au métier ou l'affaiblissement de « l'esprit de corps ». Dans cette perspective on remarque que les candidats montrent une certaine proximité avec un certain nombre de traits de la sociabilité professionnelle des professeurs des écoles en poste mais sur d'autres points restent encore « profanes », ne percevant le métier que de l'extérieur. Enfin notre enquête montre, comme d'autres études récentes, que la distance entre les enseignants du premier degré et les publics populaires de l'enseignement primaire risque de s'accroître encore, rendant plus difficile l'accompagnement des apprentissages des élèves et la compréhension des comportements des enfants ou des attentes des familles.

Eléments bibliographiques

- CNE, 2001, *Les IUFM au tournant de leur première décennie. Panorama et perspective*, Paris : CNE
- Esquieu N., 2005, « Portrait en 2004 des enseignants du premier degré », *Note d'information du MEN*, n°05.20.
- Galodé G., Michaut C., 2003, « Le cheminement des étudiants dans les écoles supérieures d'art », *Revue française de pédagogie*, 143, pp. 79-89.
- Geay B., 1999, *Profession : instituteurs. Mémoire politique et action syndicale*, Paris, Seuil.
- Gruel L., Thiphaine B., 2004, « Des meilleures scolarités féminines aux meilleures carrières masculines », Rennes, Document du Lessor-OVE, 32 p.
- Lang V., 1999, *La professionnalisation des enseignants*, Paris, Puf.
- Direction de l'Evaluation et de la Prospective, 2004, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Paris, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Michaut C., 2003, *L'influence du contexte universitaire sur la réussite des étudiants*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses.
- Michaut C., 2004, « L'évaluation de la réussite en premier cycle universitaire », in Annot E. et Fave-Bonnet M.-F., coord., *Les pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur: apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, L'Harmattan.
- Paola M., 2005, « Concours de recrutement de professeurs des écoles. Session 2004 », *Note d'information du MEN*, n°05.17.
- Périer P., 2001, « Devenir professeur des écoles : enquête auprès des débutants et anciens instituteurs », *Les Dossiers Education et formations*, n°123, Dep-Men.
- Romainville M., 2002, *L'évaluation des acquis des étudiants dans l'enseignement universitaire*, Rapport au Haut Conseil de l'évaluation de l'école.
- Schenberg P., 2001, « Dénombrements sur les effectifs de postulants au professorat des écoles » in Ramé S. (dir), *Insertions et évolutions professionnelles dans le milieu enseignant*, Paris : L'Harmattan

	Français	Mathématiques	Culture professionnelle	Admission odds ratio
(constante)	89,17	93,27	88,64	0,05
SCOLARITE ANTERIEURE				
Bac Economique et social (réf : bac S)	-3,79 (***)	-10,29 (***)	-1,56 (ns)	0,25 (***)
Bac Littéraire (réf : bac S)	1,54 (ns)	-11,73 (***)	0,60 (ns)	0,31 (***)
Autres bacs et équivalences (réf : bac S)	-6,29 (***)	-10,50 (***)	-3,63 (*)	0,18 (***)
Mention bac AB et plus (réf : passable)	3,59 (***)	3,89 (***)	2,95 (***)	1,79 (***)
Moyenne au bac de français	0,19 (ns)	-0,24 (ns)	0,19 (ns)	0,98 (ns)
Moyenne de math en seconde	-0,01 (ns)	1,32 (***)	0,19 (ns)	1,11 (***)
Licence (réf : Bac+2)	3,43 (***)	4,45 (***)	2,14 (**)	1,89 (***)
Maîtrise et plus (réf : Bac+2)	4,67 (***)	5,90 (***)	5,36 (***)	3,50 (***)
A redoublé au cours de sa scolarité	-3,68 (***)	-2,55 (***)	-0,54 (ns)	0,63 (***)
A redoublé entre bac et Licence	-2,85 (***)	-0,16 (ns)	-0,01 (ns)	0,62 (***)
Module de pré-professionnalisation	0,27 (ns)	0,92 (ns)	2,43 (***)	1,36 (*)
CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES				
Fille (réf : garçon)	-1,79 (ns)	-7,89 (***)	-3,41 (***)	0,48 (***)
Père cadre (réf : père non cadre)	0,34 (ns)	-0,41 (ns)	1,92 (*)	1,10 (ns)
Mère cadre (réf : mère non cadre)	1,75 (ns)	1,11 (ns)	1,74 (ns)	1,23 (ns)
Chômeur, foyer (réf : étudiant non salarié)	2,12 (ns)	-1,53 (ns)	-0,50 (ns)	0,83 (ns)
Etudiant salarié (1/2 temps et plus)	0,14 (ns)	-1,68 (ns)	1,20 (ns)	0,78 (ns)
Actif à tps plein (réf : étudiant non salarié)	-2,59 (*)	-1,41 (ns)	-0,19 (ns)	0,83 (ns)
PREPARATION DES TESTS ET REPRESENTATION DU METIER				
Temps hebdomadaire de préparation	0,00 (ns)	0,28 (**)	-0,07 (ns)	1,00 (ns)
Dispositif d'aide (réf : aucun)	2,79 (***)	-0,22 (ns)	2,39 (***)	1,37 (*)
Supports utilisés pour la préparation des tests				
Annales	2,95 (***)	2,44 (**)	1,53 (ns)	2,72 (***)
Manuels scolaires	0,70 (ns)	-0,04 (ns)	-0,37 (ns)	1,22 (ns)
Textes officiels	0,98 (ns)	0,32 (ns)	3,00 (***)	1,07 (ns)
Ouvrages généraux sur l'éducation	0,07 (ns)	0,56 (ns)	0,31 (ns)	1,10 (ns)
Internet	-0,94 (ns)	-0,34 (ns)	0,60 (ns)	0,93 (ns)
Inscrit à un autre concours	-1,09 (ns)	-1,56 (ns)	1,95 (ns)	0,79 (ns)
Candidatures autres IUFM	2,82 (***)	1,78 (**)	1,00 (ns)	1,16 (ns)
Expériences professionnelles et sociales				
Expérience enseignement	-0,84 (ns)	-0,74 (ns)	-1,00 (ns)	0,89 (ns)
Expérience baby-sitting	1,81 (**)	1,59 (**)	2,52 (***)	1,17 (ns)
Expérience secteur éducatif	0,90 (ns)	0,77 (ns)	-0,20 (ns)	1,09 (ns)
Expérience secteur périscolaire	-0,03 (ns)	0,48 (ns)	-0,39 (ns)	0,83 (ns)
Suivi un stage dans une école	1,37 (*)	1,39 (*)	0,71 (ns)	1,54 (**)
Principale raison du choix du métier (réf : « enseigner »)				
« S'occuper des enfants »	-1,03 (ns)	-1,21 (ns)	-1,79 (*)	0,94 (ns)
« Autres choix »	-1,16 (ns)	-1,93 (*)	-1,84 (ns)	0,92 (ns)
Choix métier avant le bac (réf : après bac)	-2,06 (**)	-0,22 (ns)	-2,67 (***)	0,68 (**)
Niveau d'enseignement souhaité				
CP (réf : maternelle)	4,11 (***)	-0,22 (ns)	1,70 (ns)	1,75 (**)
CE1-CE2 (réf : maternelle)	3,25 (**)	-0,06 (ns)	0,67 (ns)	1,80 (**)
CM1-CM2 (réf : maternelle)	5,03 (***)	1,79 (ns)	2,04 (ns)	2,74 (***)
Pas de préférence (réf : maternelle)	4,66 (***)	0,52 (ns)	2,10 (*)	1,95 (***)
Substantifs pour qualifier le métier (réf : « Prof. des écoles »)				
« Instituteur »	2,68 (***)	1,05 (ns)	2,68 (**)	1,42 (*)
« Maître d'école »	0,30 (ns)	0,55 (ns)	0,29 (ns)	1,37 (ns)
« Enseignant »	4,16 (***)	1,77 (ns)	3,20 (**)	2,03 (***)
R² ajusté ou de Cox and Snell(en %)	15,7%	32,9%	9,0%	22,1%

Lecture : les candidats possédant un baccalauréat ES ou B obtiennent en moyenne 3,79 point (sur 100) de moins que les bacheliers scientifiques à l'épreuve de français. Par rapport à la probabilité d'être admis des bacheliers scientifiques, les bacheliers ES ont une probabilité 4 fois moindre (1/0.25). Les seuils de significativité sont les suivants : *** : 0,01 ; ** : 0,05 ; * : 0.10 ; ns : non significatif.